



Gestion de déchets
Réf : F-GD
Date de création : 11/10/2021
Mise à jour : 12/03/22

Objectifs pédagogiques :

- Identifier la réglementation applicable aux différentes catégories de déchets.
- Décrire les obligations et actions majeures définies dans la réglementation.
- Définir les actions clés à mettre en œuvre dans son entreprise pour assurer sa conformité réglementaire.

Durée :

0,29 jour soit 2 heures de formation.

Tarif (particulier – indépendant – salarié) :

280€ TTC par élève.

Tarif intra :

Nous contacter.

Public :

Tout le public.

Inscription :

L'inscription définitive se fera via un bulletin d'inscription à renvoyer par email ou courrier.

Taux de satisfaction des stagiaires :

Le taux de satisfaction de cette formation sera actualisé après la formation. Prochainement tous les avis seront affichés sur notre site et certifiés par Avis Garantis.

Prérequis :

Connaître l'activité de son entreprise pour pouvoir déterminer les types de déchets.

MODALITÉS

Accessibilité :

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. En fonction du type de demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés. Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez à nous contacter.

Modalité pédagogique :

Formation délivrée en présentiel avec une première partie théorique dédiée à la meilleure compréhension des enjeux lors d'un incendie, en alternance avec des méthodes démonstratives, des exercices pratiques et des mises de situation.

- Moyens pédagogiques techniques :
- Diaporamas, échanges et partages d'expérience.



Gestion de déchets

Réf : F-GD

Date de création : 11/10/2021

Mise à jour : 12/03/22

- Exercices et études de cas spécifiques à l'entreprise

Comment le stagiaire peut se situer ?

Tout au début de sa démarche ou celle de la société pour laquelle il travaille, grâce à un premier audit d'évaluation réalisé avec une méthodologie et une formation complète qui lui est proposée.

En cours de démarche pour avoir une mise à jour ou actualisation sur ses pratiques et pour explorer de nouvelles pistes.

Modalités d'évaluation :

- En début de formation, avec un audit préalable d'évaluation des risques de l'unité de travail de l'employé.
- En cours de formation, pendant les Interactions entre les participants et le formateur à l'aide de mises en situation permanentes (Situations spécifiques dans la résolution de problèmes).
- En cours de formation, grâce à la pédagogie par l'action du formateur qui utilise son expérience pour entraîner les participants aux différentes postures et donner les conseils adéquats pour ensuite réaliser des jeux de rôles.
- En cours de formation, avec de tests réguliers de contrôle des connaissances.
- Test pratique en fin de formation.
- Évaluation à chaud fin formation.
- Remise d'une attestation individuelle de formation dont seront précisés les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation, la validation des acquis et la date.
- Évaluation à froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.
- Suivi tous les 3 mois avec le fichier « Suivi trimestriel Prévention - Base de connaissances Formations ».

Validation et sanction :

Remise d'une attestation individuelle de formation précisant les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation, la validation des acquis et la date de réalisation.

Admission et déroulement :

- Rendez-vous téléphonique ou présentiel pour réaliser un questionnaire préalable d'évaluation des risques professionnels pour mieux définir les contraintes spécifiques de chaque employé dans l'unité de travail concernée.
- Proposition d'un plan d'action prenant en compte la situation collective et individuelle du salarié qui sera incluse dans le contenu de la formation.
- Envoi de tous les éléments administratifs incluant le programme de formation, le devis et la convention.
- Réalisation de la formation avec les modalités d'évaluation décrites ci-dessus.
- Enquête de satisfaction en fin de formation.
- Remise d'une attestation individuelle de formation.
- Remise d'outils pour maintenir l'application des connaissances acquises dans la durée.

Easy Partenaire, 14 avenue de l'opéra 75001 Paris

Juan Carlos D'Arrigo, Référent pédagogique, handicap et qualité au sein d'Easy Partenaire

E-mail : ep.documentunique@gmail.com - Standard : 09 60 43 30 83



Gestion de déchets

Réf : F-GD

Date de création : 11/10/2021

Mise à jour : 12/03/22

- Enquête à froid 40 jours après la formation.
- Easy Partenaire se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de stagiaires est inférieur à 4 personnes. Le maximum sera de 12 stagiaires par session.

Expérience et résultats :

Nous sommes certifiés et pleinement engagés dans une démarche qualité constante respectant les critères de qualité de Datadock et Qualiopi.

Taux de satisfaction : (9.8 /10) : Moyenne des notes attribuées par un stagiaire au cours des 12 derniers mois.

PROGRAMME

Obligations réglementaires en matière de gestion des déchets

- Définir les déchets et les différencier selon la nomenclature européenne.
- Identifier les principales responsabilités (civiles, pénales et administratives).
- Mettre en pratique les obligations réglementaires à travers le registre, le BSD (Bordereau de Suivi des Déchets) et la déclaration annuelle.
- Track déchets (dématérialisation du BSD).

Pratique

- A partir des explications apportées durant la 1ère heure, utilisation du registre déchets.
- Exercice d'application : identification des thématiques à inclure dans le registre déchets.
- Partage d'expériences : remplir correctement un BSD, les pièges à éviter.
- Compléter le bordereau de suivi de déchets : qui, quand, comment.
- Trouver la bonne organisation interne pour suivre ses déchets.

Méthodes et moyens pédagogiques et d'encadrement :

- Interaction permanente entre les participants et le formateur ;
- Mise en situation des participants (Situations à Résolution de Problèmes) ;
- Pédagogie par l'action :
- Le formateur utilise son expérience pour entraîner les participants aux différents scénarios en donnant les conseils adéquats.
- Diaporamas, échanges et partages d'expérience.
- Exercices et études de cas spécifiques des situations de gestion des déchets au sein de l'entreprise.
- Tests réguliers de contrôle des connaissances tout au long de la formation.

Évaluation et suivi :

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation à chaud fin formation.
- Remise d'une attestation individuelle de formation dont seront précisés les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation, la validation des acquis et la date.

Easy Partenaire, 14 avenue de l'opéra 75001 Paris

Juan Carlos D'Arrigo, Référent pédagogique, handicap et qualité au sein d'Easy Partenaire

E-mail : ep.documentunique@gmail.com - Standard : 09 60 43 30 83



Gestion de déchets

Réf : F-GD

Date de création : 11/10/2021

Mise à jour : 12/03/22

- Évaluation à froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.

Format :

- Présentiel.

Qualification du formateur :

Formateur spécialisé dans la gestion de vos déchets dangereux et non dangereux.